

Session de formation consacrée à la Charte sociale européenne et à ses procédures de suivi: destinée aux organisations de la société civile

Réunion hybride/en ligne, le 2 octobre 2026, de 9 h 30 à 12 h 00

Conseil de l'Europe, bât. Agora, salle G03

PROGRAMME

9 h 30 – 9 h 35 Ouverture :

Henrik KRISTENSEN, chef du département des droits sociaux, Conseil de l'Europe
Gerhard ERMISCHER, président de la Conférence des organisations non gouvernementales internationales (CINGO)

Session I : S'engager dans le cadre de la procédure de rapport 9 h 35 – 9 h 50

Présentation générale de la procédure de rapport relative à la Charte sociale européenne

Intervenante : Tatiana PUIU, vice-présidente du CESR

9 h 50 – 10 h 05

Présentation des questions ciblées dans le cadre de la procédure de rapport pour les Conclusions 2027

Intervenante : Aoife NOLAN, présidente du CEDS

10 h 05 – 10 h 25

Le rôle de la société civile : contributions, opportunités, exemple concret concernant la soumission d'observations sur les rapports nationaux

Intervenant :

Stefan CLAUWERT, conseiller principal en droit et droits de l'homme, Confédération européenne des syndicats

Olesia Balyan, Advocacy Officer, CARITAS Ukraine

10 h 25 – 10 h 50

Séance de questions-réponses sur la procédure de rapport des États

Session II : S'engager dans le cadre de la procédure de plaintes collectives

10 h 50 – 11 h 10

Présentation générale de la procédure de réclamation collective prévue par la Charte sociale européenne, y compris le suivi.

Intervenants :

George THEODOSIS, vice-président du CESR

11 h 10 – 11 h 30

Le rôle de la société civile : contributions, opportunités, exemples concrets de l'ERRC, de la FEANTSA, de l'ICJ et de la CES¹

Intervenants :

Karolína BABICKÁ – Conseillère juridique, Commission internationale des juristes (CIJ)

Maria Jose ALDANAS, chargée de mission « Droits de l'homme » à la FEANTSA

11 h 30 – 11 h 50

Séance de questions-réponses sur la procédure de plainte collective

11 h 50 - 12 h : Clôture et prochaines étapes

Intervenant : **Aoife NOLAN**, présidente du CEDS

¹ Syndicats